

<http://lipietz.net/Intervention-en-pleniere-sur-la-nomination-de-M-Trichet>

# Intervention en plénière sur la nomination de M. Trichet

- Député européen (Verts, France) - Économie - Le contrôle de la Banque centrale européenne -



Publication date: mardi 23 septembre 2003

---

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

---

**Monsieur le Président, chers Collègues,**

**A la mort du Roi Louis XIV, un torrent d'amour salua le nouveau roi Louis XV, sans autre raison que la lassitude à l'égard de son prédécesseur. Nous nous joindrons de même au vote Oui à la nomination de M. Trichet, uniquement par lassitude à l'égard de M. Duisenberg.**

En quelques 4 ans, nous n'avons jamais pu faire admettre à M. Duisenberg que le traité lui assigne un double mandat : principalement, poursuivre la stabilité des prix, secondairement, apporter son concours aux objectifs de l'Union, c'est à dire le plein emploi compétitif (objectifs de Lisbonne) et le développement soutenable (objectifs de Göteborg).

Sa réponse était invariablement : "la stabilité des prix est le meilleur moyen de garantir les objectifs secondaires". Plus radical que les monétaristes de la Banque de Saint Louis du Missouri, il est même allé jusqu'à affirmer à plusieurs reprises que les taux d'intérêt n'avaient pas d'effet sur l'investissement des entreprises ou des ménages, ni d'effet sur la croissance "au delà du moyen terme" (ce qui était au moins faire l'impasse sur les progrès à réaliser dans ce moyen terme !)

Le résultat est terrible, quand on le compare aux succès de la politique de M. Greenspan, président de la FED. Depuis le début de la première phase de l'Euro, pour un taux d'inflation tout aussi acceptable, les Etats-Unis d'Amérique ont connu un taux de croissance et d'investissement incomparablement plus important, en particulier dans le domaine des nouvelles technologies. L'avantage ainsi gagné "sur le moyen terme" risque hélas de se maintenir sur un quart de siècle...

Le seul point dont on puisse se réjouir, c'est l'évolution (partiellement sous notre pression) de la définition de la stabilité des prix. Ce fut longtemps "entre 0 et 2%". Récemment, une nouvelle définition s'est exprimée à la direction de la BCE : "en dessous, mais proche de 2%".

*Autrement dit, l'inflation peut osciller à moyen terme autour de 1,9%, ce qui apparaît déjà plus compatible avec le taux d'équilibre d'une zone économique aussi hétérogène que l'UE. Est-ce que ce sera suffisant ? Faudra-t-il demain adopter 2,4% voir 2,9% comme taux d'équilibre ? Et quel bande de fluctuation sera considérée comme acceptable ?*

*Enfin et surtout, nous n'avons jamais obtenu de M. Duisenberg une communication claire sur le modèle économétrique prospectif et opérationnel utilisé par la BCE. Il est devenu peu à peu évident qu'à ses yeux le déterminant central de l'inflation était la tension sur les capacités productives, autrement dit l'écart entre le taux de croissance réel et le taux de croissance potentiel, plus ou moins assimilé au taux de croissance tendanciel de la productivité, et celui-ci arbitraire fixé à 2,5%. 2,5% ce fut donc le taux de croissance maximal autorisé par M. Duisenberg, et la croissance des années 1998-2001, fut donc brisée au nom de ce dogme.*

Monsieur Trichet, le Bien-Aimé, saura-t-il réformer cette politique absurde ? Ou se contentera-t-il de répéter : " Cela durera bien autant que moi, après moi le déluge ? "

Nous ne souhaitons nullement trancher le cou à qui que ce soit...

*le passage en italique n'a pu être prononcé oralement en séance, faute de temps.*

PS:

Voir la [présentation de la situation](#).